

Par ce livre, Allah élève des gens et en rabaisse d'autres.

'Umar ibn Al-Khaṭṭâb (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Par ce livre, Allah élève des gens et en rabaisse d'autres. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Ce hadith signifie que, parmi les gens qui récitent le Coran, certains seront élevés ici-bas et dans l'au-delà tandis que d'autres seront rabaissés ici-bas et dans l'au-delà. Celui qui agit conformément au Coran en déclarant véridique les informations qu'il contient, en exécutant ses injonctions et en s'écartant de ses interdits, en suivant la bonne direction vers laquelle il quide et en se parant des nobles caractères qu'il enseigne, Allah, Gloire et Pureté à Lui, l'élèvera par le biais du Coran, ici-bas et dans l'au-delà. Ceci, parce que ce Coran est la base du savoir, la source du savoir, tout le savoir. A ce sujet, Allah, Gloire et Pureté à Lui, a dit : {(Allah élève ceux d'entre vous qui ont eu la foi et qui ont reçu le savoir à de hauts degrés.)} [Coran: 58/11]. Et dans l'au-delà, Allah élèvera des gens dans les jardins du Paradis par le biais du Coran. Quant à ceux qu'Allah rabaisse par le biais du Coran, ce sont des gens qui le récitent et qui maîtrisent sa récitation, mais qui s'enorqueillissent à son sujet - qu'Allah nous en préserve -, ils ne croient pas en ses informations et ils ne mettent pas en pratique ses commandements. Ils refusent orqueilleusement de le mettre en pratique et ils renient ce qu'il contient. Lorsque leur parvient une information tirée du Coran, comme les histoires des Prophètes précédents, d'autres récits, ou encore ce qui a trait au Jour Dernier et ce qui y ressemble, ils émettent des doutes et n'y croient pas, qu'Allah nous en préserve. Ils peuvent même aller jusqu'au démenti alors qu'ils récitent le Coran. En ce qui concerne ses commandements, ils s'enflent d'orgueil, ils n'appliquent pas ses ordres et ne délaissent pas ce qu'il interdit. Ceux-là, Allah les rabaissera ici-bas et dans l'au-delà, qu'Allah nous en préserve.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/10119



